

Dossier n° : 25511369
Démarche : Réglementation relative aux Espèces Protégées
Organisme : DREAL
Déposé le : 24 juillet 25 17:16

Identité du demandeur

Email : sgs@poitiers.aeroport.fr
Civilité : M.
Nom : BRUGIERE
Prénom : Guillaume

Formulaire

La réglementation relative aux espèces protégées

Ce formulaire vous permet de prendre contact avec les services de l'état, dès la conception amont de votre projet, pour toutes questions relatives aux espèces protégées.

Il permet également :

- de prendre connaissance des éléments indispensables permettant de statuer sur la nécessité de déposer un dossier de demande de dérogation à la réglementation espèces protégées,
- d'échanger avec le service instructeur en charge de la réglementation espèces protégées
- et, le cas échéant, de déposer votre dossier auprès des services instructeurs.

Ce formulaire remplace les cerfas concernés.

Références réglementaires

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

Nom du projet

Demande d'autorisation de destruction d'espèces protégées

Dans quel département se localise majoritairement votre projet ?

86 – Vienne

Activité principale

Demande à caractère scientifique

1. Porteur de projet**Le demandeur est...**

une personne morale

Numéro de SIRET

SIRET : 87852601100019

SIRET du siège social : 87852601100019

Dénomination : SOCIETE D'EXPLOITATION ET D'ACTION LOCALE DE L'AEROPORT POITIERS-BIARD

Forme juridique : SAS, société par actions

Capital social : 50 000 €

Libellé NAF : Services auxiliaires des transports aériens

Code NAF : 52.23Z

Date de création : 24 octobre 2019

État administratif : en activité

Effectif (ISPF) : 10 à 19 salariés

Code effectif : 11

Adresse : SOCIETE D'EXPLOITATION ET D'ACTION LOCALE DE L'AEROPORT POITIERS-BIARD

AEROPORT DE POITIERS-BIARD
5 RUE DU LIEUTENANT PILOTE R COLLARD

86580 BIARD
FRANCE

Adresse

Rue du sous-lieutenant Collard, Biard 86580

Code INSEE :

86027

Code Postal :

86580

Département :

86 – Vienne

Nom du représentant

PONS

Prénom du représentant

Claire

Qualité du représentant

Directrice Exploitation

Numéro de téléphone de contact

Non communiqué

Adresse mail de contact

Non communiqué

2. Description du projet**Description synthétique du projet**

Le SPRA a pour objectif de concourir à la sécurité des vols en réduisant les risques de collision entre les aéronefs et les animaux lors des phases de décollage, d'atterrissage ou de roulage. Le RCO PRA définit le cadre opérationnel de référence. Il précise les procédures, les actions préventives et les moyens mis en œuvre par le SPRA pour maîtriser le risque animalier sur la plateforme. L'ensemble des actions de prévention du risque animalier est exécuté uniquement dans la zone aéroport.

Afin que le SPRA puisse mener efficacement leurs actions de prévention afin d'assurer la sécurité aérienne, conformément à l'arrêté du 13 février 2015 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations à l'interdiction de destruction de spécimens de certaines espèces animales protégées, l'Exploitant aéroportuaire porte à votre connaissance cette demande d'autorisation de destruction d'espèces protégées.

Le projet se situe au niveau...

d'une ou plusieurs communes

Nom de la commune

Biard (86580)

Code Postal :

86580

Département :

86 - Vienne

Nom de la commune

Poitiers (86000)

Code Postal :

86000

Département :

86 - Vienne

3. Justifications de la demande de dérogation

Synthèse des éléments démontrant qu'il n'existe aucune alternative au projet

Conformément à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 13 juin 2024, je souhaite attirer votre attention sur la présence significative d'espèces protégées sur notre plateforme, notamment la buse variable, le faucon crécerelle, le héron cendré et la mouette rieuse, malgré les mesures d'effarouchement mises en œuvre.

Au cours des trois dernières années, ces espèces ont été impliquées dans douze collisions aviaires et continuent de générer d'importantes difficultés d'effarouchement et de gestion opérationnelle, en raison de leur concentration sur site.

Dans ce contexte, et afin d'assurer la continuité et l'efficacité de nos actions de prévention, nous vous adressons ci-joint une demande d'autorisation de destruction exceptionnelle d'animaux sauvages, accompagnée des pièces justificatives. Cette autorisation est sollicitée pour une durée de trois ans.

La maîtrise du risque animalier vise à réduire les interactions entre la faune et les aéronefs, et constitue un enjeu essentiel pour la sécurité des vols. Son efficacité repose notamment sur la possibilité d'intervenir ponctuellement sur certaines espèces protégées lorsque les actions préventives se révèlent insuffisantes en raison de la forte concentration de certains volatiles.

Motif de la dérogation

Dans l'intérêt de la sécurité aérienne

Synthèse des éléments justifiant le motif de la dérogation

Cf bilan en annexe + assurer la sécurité aérienne (protection de la sécurité publique).

4. Détails du projet

5. Période de l'opération

Date de début d'intervention

01 novembre 2025

Date de fin d'intervention

31 août 2030